

Le Castelnodais

#44 Juillet/Août 2025 • Magazine d'informations municipales

Dossier : L'été à Noyal-Châtillon

page 9



Page 6

Visite du nouvel
ALSH par les élèves
des écoles

Page 8

Jumelage : les
irlandais à
Noyal-Châtillon

Page 20

Cinéma en plein air
le 27 août

2 Retour sur image



FÊTE DE L'ÉTÉ

À l'occasion du retour des beaux jours, le groupe d'apprentissage de la langue française s'est réuni autour d'un repas convivial. Au menu, entre autre, un curry de haricots rouges et un poulet à la sauce satsivi, spécialité géorgienne concoctée par des apprenantes.



POT POUR LES SINISTRÉS ET LES BÉNÉVOLES DES INONDATIONS DE JANVIER

Suite aux inondations qui ont touché la commune au mois de janvier, le comité des fêtes et la municipalité ont organisé un temps convivial pour réunir les personnes sinistrées et les bénévoles qui sont intervenus lors de cet épisode.



COMMÉMORATIONS DU 8 MAI

Jeudi 8 mai a eu lieu la commémoration de la Victoire de 1945 sur l'Esplanade du Souvenir. Cette cérémonie a été organisée par la municipalité avec l'UNC et la FNACA, en présence des enfants de nos écoles ainsi que de militaires, des gendarmes et de la Protection Civile.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Les bords de Seiche ont vibré au rythme de la fête de la musique le vendredi 20 juin, rassemblant habitant·e·s et musicien·ne·s pour une soirée conviviale grâce aux 18 groupes qui ont répondu présents !



RENC'ARTS DE RUE

Pour cette nouvelle édition de Renc'arts de Rue, le service culturel a proposé trois temps forts gratuits le dimanche 18 mai. Les compagnies Fracasse de 12, Les Échappés du Bal et la fanfare Ooz Band ont offert des spectacles originaux, salués par plus de 350 personnes. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle programmation !



CASTEL NOS DAYS

Samedi 14 juin, le rendez-vous annuel des enfants, les Castel Nos Days, a eu lieu au complexe sportif Raymond Perrin, rassemblant enfants et adultes autour d'animations sportives et ludiques. Maquillage, balade à poney, jeux de précision, espace lecture avec la Médiathèque et activités pour les tout-petits ont rythmé l'après-midi.

4 📄 Brèves

Actualités du CCAS
Deviens Cadet de la Protection Civile
Opération Tranquillité Vacances
Un nouveau défibrillateur à l'église Saint-Martin
Respect de la tranquillité publique
3ème budget participatif
Propreté autour des écoles
Inscriptions scolaires pour la rentrée
Canicule : agir dès maintenant

6 📰 Actualités municipales

Tarification des cantines scolaires
Visite du chantier du nouvel ALSH
Un centenaire fêté dans la convivialité
Shunt en campagne : réalisation et calendrier
Une délégation irlandaise à Noyal-Châtillon
Abattage et replantation d'arbres
Retour sur le stage de self défense
La commune poursuit sa transition verte
Entretien du domaine public

9 📁 Dossier

L'été à Noyal-Châtillon-sur-Seiche

16 👤 Intercommunalité

Le Réseau Express Vélo étend sa toile
Des projections sur le Parlement de Bretagne
Une liste d'attente pour un-e médecin traitant-e
Nouvelle édition de Transat en Ville

18 ✍ Le mag

Don de sang et de plasma
Deux castelnodais-e-s à Roland Garros
Braderie du comité des fêtes
Chez PP à *La meilleure boulangerie de France*
Ouverture d'Amélie Esthétique
Castel Articom reprend vie !
Castel'Hand a fêté ses 20 ans

20 🎭 Culture / Médiathèque

Une résidence artistique en juillet
Forum des associations
Cinéma plein air le mercredi 27 août
Scènes ouvertes sur le marché
Rencontre avec Céline Réjaud
Nouvelle distributrice du journal municipal

23 📧 Communication

Une forêt intergénérationnelle en devenir

23 📄 Expression de l'opposition

24 📅 Agenda

Le Castelnodais

Magazine bimestriel édité par la Mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche (02 99 05 20 00). 4600 exemplaires. Diffusion gratuite / www.ville-noyal-chatillon.fr 📞 Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [i](#)

• **Directeur de la publication** : Sébastien Guéret

• **Adjointe à la communication** : Valérie Le Boulter

• **Rédaction et mise en page** : Chloé Quinquenel avec la participation des services municipaux

• **Impression** : Imprimerie du Rimont

11, rue des Bintlinais, Noyal-Châtillon-sur-Seiche

www.imprimeur-rennes.fr

Dépôt légal à parution. Imprimé avec des encres végétales sur papier RECYTAL OFFSET RECYCLÉ.

Édito

Chères Castelnodaises, Chers Castelnodais,



Encore une année scolaire qui s'est terminée avec de nombreuses animations diverses et variées. Portées par les associations ou par la municipalité, les mois de mai et juin ont été mêmes extrêmement riches en événements pour les petits comme pour les grands.

Permettre le vivre ensemble, faire commun autour de valeurs de solidarité et de convivialité, développer des projets et des services publics, favoriser la cohésion sociale entre habitants, associations, bénévoles, entreprises, agriculteurs et élus sont des objectifs qui nous

animent et qui permettent de proposer au plus grand nombre toute une diversité d'actions.

Par sa politique culturelle de l'Aller Vers, la municipalité a, cette année encore, proposé des animations musicales, des spectacles, des expositions dans les quartiers, sur les places, dans les parcs... Les élus de la majorité, les équipes de la médiathèque, du service culture et du service éducation enfance jeunesse ont encore fait preuve d'imagination et d'inventivité dans leurs programmes.

Naturellement, je remercie encore le milieu associatif qui a une fois de plus répondu positivement à nos sollicitations et qui ont, en proposant des dizaines de festivités culturelles ou sportives, contribué très généreusement à l'animation de toute la ville.

J'ai de nouveau été porté par tous ces spectacles, concerts, tournois sportifs ou encore fêtes de quartiers, de la musique, des écoles. Vos sourires, vos applaudissements, vos regards enjoués, vos encouragements me font dire qu'ensemble nous faisons de Noyal-Châtillon-sur-Seiche une ville dynamique où il fait bon y vivre. Vous avez battu tous les records de présence lors de notre rendez-vous culturel annuel « Renc'Arts de Rue » avec pratiquement 400 personnes. Notre politique de l'Aller-Vers fonctionne et nous encourage à continuer en ce sens notre engagement en faveur des Castelnodaises et des Castelnodais. Souvent, du vendredi soir au dimanche fin de journée les animations s'enchaînent et avec mon équipe, nous nous faisons un point d'honneur d'être présents, de soutenir toutes les initiatives positives. L'engagement d'un élu, ne doit pas s'arrêter à prendre des orientations et des décisions mais d'être au côté des habitants ou habitantes, des enseignants et enseignantes, des associations sur le terrain et je m'y suis engagé depuis plus de 5 ans en tant que Maire. Durant mai et juin, c'est plus de 40 manifestations auxquelles j'ai pu participer (invitations fêtes de voisins, des écoles, de Salam, concerts, assemblées générales, remerciements suite aux inondations, célébration de mariage, tournoi de tennis, foot ...).

Les mariages fleurissent aussi à cette période. J'attache tout particulièrement à ce que la cérémonie soit à l'image des mariés. Musique, chanson, lecture de texte ... font partis du concept !

Avec l'été vient le calme. Une sorte de repos bien mérité. Toutefois, le centre de loisirs et l'espace jeunes proposeront un grand nombre d'activités en tout genre aux enfants et adolescents afin qu'ils et elles puissent passer un bel été.

Aussi, des actions de prévention ont été lancées dès juin afin d'assurer la tranquillité publique pour toutes et tous. Élus, police municipale et gendarmerie travailleront tout l'été pour cela. Le 17, doit être le premier réflexe si vous constatiez une incivilité ou un délit.

À toutes et à tous, je vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous au forum des associations le samedi 6 septembre à la salle Raymond Perrin mais aussi pour de nouvelles aventures que nous vivrons, je l'espère toutes et tous ensemble !

Sébastien GUÉRET
Maire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche
Conseiller Départemental du canton de Bruz

Continuons ensemble de faire de Noyal-Châtillon-sur-Seiche une ville plus verte et agréable à vivre !

Recevez directement les informations de la semaine en vous inscrivant à la newsletter de la commune !



Les actus du CCAS

🔄 Changement des plafonds de ressources pour les Tarifs Réduits pour les Transports et le dispositif Sortir!

Depuis le 1^{er} mai, Rennes Métropole a revalorisé les seuils de ressources pour accéder aux Tarifs Réduits des Transports (réseau STAR, Handistar, vélos) et à la carte Sortir!, afin de tenir compte de l'évolution du coût de la vie. Les seuils 2 et 3 pour une personne seule passeront respectivement à 1 140 € et 1 250 €. Cette mesure vise à préserver l'accès aux aides pour les usager·ère·s aux revenus modestes et à lutter contre le non-recours aux droits. En 2023, 67 000 personnes bénéficiaient des tarifs réduits de transport et près de 40 000 de la carte Sortir!.

	Seuil 1 : ressources mensuelles inférieures ou égales à	Seuil 2 : ressources mensuelles comprises entre	Seuil 3 : ressources mensuelles comprises entre
Personne seule	900 €	901 et 1140 €	1141 et 1250 €
Couple	1350 €	1351 et 1710 €	1711 et 1875 €
Couple/ Personne seule avec 1 enfant	1620 €	1621 et 2052 €	2053 et 2250 €
Couple/ Personne seule avec 2 enfants	1890€	1891 et 2394 €	2395 et 2625 €
Couple/ Personne seule avec 3 enfants	2160 €	2161 et 2736 €	2737 et 3000 €
Couple/ Personne seule avec 4 enfants	2430 €	2431 et 3078 €	3079 et 3375 €
Couple/ Personne seule avec 6 enfants	2700 €	2701 et 3420 €	3421 et 3750 €
Par enfant supplémentaire	+270 €	+342 €	+375 €

À partir de 13 ans, deviens cadet de la Protection Civile !

La Protection Civile propose aux jeunes à partir de 13 ans d'intégrer sa section Cadets. L'objectif est de les initier au secourisme et de les sensibiliser aux valeurs fondamentales de l'association : Engagement, Compétence, Humilité et Bienveillance. La section accueillera 10 jeunes, encadrés par des bénévoles, de septembre à juin (hors vacances scolaires), avec un rendez-vous mensuel le samedi matin de 9h00 à 12h30 à Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Le programme, communiqué en amont, inclut également quelques temps forts : cérémonies, postes de secours ou actions logistiques.

Inscriptions ouvertes sur le site internet de la Protection Civile

🌐 <https://ille-et-vilaine.protection-civile.org/>

Opération tranquillité vacances : partez l'esprit tranquille ! 📻

Comme chaque année, si vous vous absentez de votre domicile pour partir en vacances, la police municipale peut surveiller votre domicile ou votre commerce.

Le dispositif «Opération tranquillité vacances» consiste à faire connaître vos dates de vacances à la police municipale afin que des rondes régulières soient réalisées à proximité de votre domicile. En cas de nécessité, vous serez contacté·e, quel que soit votre lieu de villégiature. Le formulaire de votre demande est téléchargeable sur le site internet de la ville, rubrique «Police Municipale». Une copie de votre demande est transmise à la brigade de gendarmerie de Vern-sur-Seiche. En l'absence de ses voisin·e·s, chacun·e peut rester attentif·ve à leur habitation. Un simple regard régulier sur leur maison, le signalement d'une activité inhabituelle ou le relevage d'un courrier qui déborde peut faire toute la différence.

Contact de la police municipale :

☎ 02 99 05 20 15 / 06 88 36 30 87 / 06 08 09 99 48

✉ police.municipale@ville-noyal-chatillon.fr

Un défibrillateur installé à l'église Saint-Martin



La commune a installé un nouveau défibrillateur près de l'église Saint-Martin, après concertation avec les Bâtiments de France, le bâtiment étant classé. Placé près de l'esplanade du souvenir, il vise à être facilement accessible. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de renforcer l'accès aux secours et de sensibiliser aux premiers gestes d'urgence. Il s'agit du 18^{ème} défibrillateur installé depuis 2020.

Respect de la tranquillité publique : encadrement des nuisances sonores

Pour le respect de la tranquillité de toutes et tous, les activités générant du bruit (bricolage, tonte de pelouse...) sont autorisées uniquement aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : de 8h00 à 19h30
- Le samedi : de 9h00 à 12h et de 14h à 19h30

Ces activités sont interdites les dimanches et jours fériés.

Pour plus d'informations, l'arrêté municipal n°2013-96 est disponible sur le site de la Mairie.

De plus, un arrêté municipal interdit strictement les feux d'artifice sauvages. Merci de respecter cette règle pour la sécurité de toutes et tous et le bien vivre ensemble.



3ème édition du budget participatif

La troisième édition du Budget Participatif est en préparation. Le comité s'est réuni en juin pour dresser le bilan de la seconde édition et réfléchir aux améliorations à apporter pour ce nouveau budget participatif. Le lancement est prévu en septembre au moment du forum des associations. Pour rappel, le Budget Participatif permet à la population de proposer des projets ou idées contribuant à l'amélioration du cadre de vie communal. Ceux-ci sont ensuite soumis au vote des habitant·e·s.

Les modalités de participation seront précisées dans le prochain numéro du Castelnodais.

Déjections canines : veillons à la propreté autour des écoles

De nombreuses déjections de chiens ont récemment été constatées dans les espaces verts situés aux abords des écoles. **Ces lieux sont pourtant quotidiennement fréquentés par des enfants, qui y jouent, s'y reposent ou y prennent leur goûter.** Par respect pour leur santé, leur sécurité et pour le bien-être de toutes et tous, nous appelons chaque propriétaire de chien à faire preuve de civisme en ramassant systématiquement les déjections de son animal.

Un simple geste pour garder nos espaces propres et agréables !



Inscriptions scolaires pour la rentrée

Les enfants nés en 2022 doivent faire leur rentrée à l'école en septembre 2025. Pour cela l'inscription au préalable est obligatoire. Si ce n'est pas encore fait, prenez contact rapidement avec la Mairie au :

☎ 02 99 05 20 11

✉ pej@ville-noyal-chatillon.fr

Pour les nouveaux élèves de l'école privée Saint-Amand qui mangeront au restaurant scolaire ou fréquenteront l'accueil de loisirs, il est nécessaire de procéder à l'ouverture d'un dossier en Mairie.

Canicule : agir dès maintenant

L'exposition d'une personne à une température extérieure élevée pendant une période prolongée, sans période de fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer, est susceptible d'entraîner de graves complications.

Les personnes fragiles et les plus exposées à la chaleur sont particulièrement en danger : personnes âgées de plus de 65 ans, femmes enceintes, enfants, personnes dépendantes, personnes en situation de handicap ou malades à domicile. Les personnes travaillant en plein air et pratiquant une activité sportive sont également concernées.

Si vous connaissez des personnes âgées, en situation de handicap ou fragiles qui sont isolées, nous vous invitons à les inciter à s'inscrire sur le registre de la Mairie afin de recevoir de l'aide en cas de vague de forte chaleur. Les personnes inscrites sur le registre souhaitant ne plus être appelées et se désinscrire peuvent se signaler au ☎ 02 99 05 20 01

**PLATEFORME
«CANICULE INFO SERVICE»**

0 800 06 66 66

(appel gratuit)

est ouverte en cas
d'épisode de forte
chaleur, tous les jours
de 9h à 19h.

Projet de tarification sociale à 1€ dans la restauration scolaire

L'État a mis en place, pour les communes rurales de moins de 10 000 habitants, une aide au financement de la restauration scolaire sous certaines conditions. Pour cela un tarif à 1€ doit être proposé aux familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1000€. Un bonus est accordé si la commune respecte également les objectifs fixés par la loi EGALIM (au moins 50% de produits durables et de qualité dont 20% de bio minimum). Aujourd'hui Noyal-Châtillon respecte cette loi EGALIM mais ne propose qu'un seul tarif inférieur à 1€ : 0,50€ pour la tranche 0 (inférieur ou égal à 255€ de quotient familial). Afin de faire bénéficier davantage de familles de ce tarif à 1€, la municipalité a lancé, avec les services de la commune, une réflexion sur l'évolution de la tarification de sa restauration scolaire (restauration du mercredi et des vacances non concernée). Cette action s'inscrit dans la volonté de la commune de favoriser un accès au plus grand nombre à la restauration scolaire et à notre politique d'alimentation durable. Une nouvelle tarification sera proposée au prochain conseil municipal pour être appliquée dès la rentrée de septembre 2025 si elle est adoptée. À ce jour, cette nouvelle tarification sera d'une durée limitée car l'attribution de la subvention compensatoire par l'Etat est prévue jusqu'à la fin de l'année 2027.



Visite de chantier : les enfants découvrent leur futur accueil de loisirs !

Au début du mois de mai, six classes, de la Petite Section au CE2, ont eu le privilège de découvrir le chantier du futur ALSH, situé dans le prolongement du groupe scolaire Le Petit Prince.

Guidés à travers le site par des membres de l'équipe municipale et les encadrant-e-s du projet, 130 enfants et leurs enseignant-e-s ont pu se projeter dans ce nouvel espace pensé pour eux. Ils ont également pu manipuler divers types de matériaux utilisés sur le site, tels que le bois, la laine de roche ou encore la paille.

Décidé en juin 2020 par l'équipe municipale, le projet de ce nouvel accueil de loisirs s'inscrit dans une volonté de proposer un équipement à la fois moderne, écologique et adapté aux besoins des enfants. La structure pourra accueillir jusqu'à 180 enfants, répartis équitablement entre les moins et les plus de 6 ans. Les aménagements intérieurs prévoient 8 salles d'activités, dont une salle calme pour les enfants ayant besoin d'un moment de repos, ainsi que des salles de réunion pour l'équipe d'animation.

À l'extérieur, de larges espaces végétalisés et sécurisés offriront aux enfants la possibilité de jouer, se rapprocher de la nature ou encore organiser de petits spectacles en plein air. La cour actuelle des maternelles sera également revégétalisée et intégrée au projet, contribuant à la qualité environnementale de l'ensemble. En complément, le projet inclut l'extension du groupe scolaire avec deux nouvelles classes maternelles et une salle de sieste. Ces nouveaux espaces seront conçus dans la continuité de l'existant, avec un niveau d'équipement équivalent à celui de l'école Le Petit Prince. Enfin, un espace de vie sociale permettra aux habitant-e-s et associations d'organiser des ateliers et des rencontres, dans une logique d'ouverture et de lien entre générations.

Pour ce projet, la municipalité a opté pour une construction en bois, avec des matériaux biosourcés, une isolation performante et l'usage d'énergies renouvelables. Le bâtiment, situé au cœur du quartier de l'Ise, sera un modèle d'architecture durable, intégré à son environnement et tourné vers l'avenir.



Un centenaire fêté dans la convivialité

Le 11 avril 1925, Armel Vallée voyait le jour dans notre commune, à l'endroit même où il réside encore aujourd'hui. Un siècle plus tard, c'est avec émotion et respect que Henri Nicolle, Adjoint Solidarité et Affaires Sociales, et Béatrice Cloarec, conseillère municipale, sont venus lui rendre hommage à l'occasion de son 100^{ème} anniversaire. Représentant le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), ils lui ont remis un bouquet de fleurs ainsi qu'une boîte de chocolats, symboles d'estime et de reconnaissance. Ce moment plein de chaleur s'est déroulé en présence de sa famille, dans une ambiance empreinte de joie, de souvenirs partagés et de sourires. Un bel hommage à une vie bien remplie, enracinée dans la commune depuis un siècle.



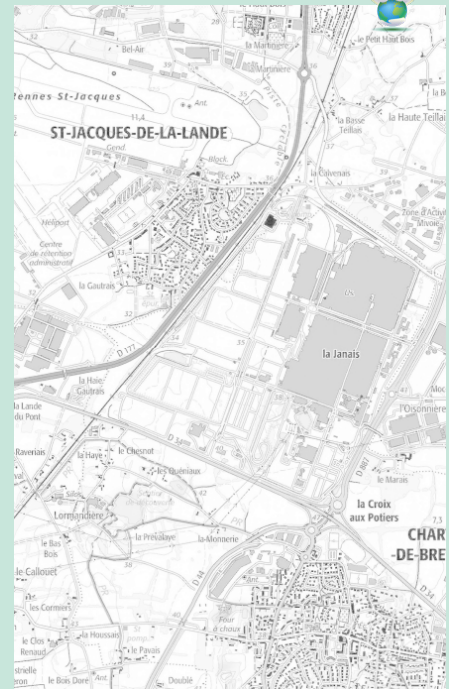
Shunt en campagne : réalisation et calendrier



Le sud du territoire métropolitain connaît une saturation progressive du réseau routier structurant aux heures de pointe. Pour éviter les bouchons et gagner du temps, les applications GPS proposent des itinéraires alternatifs aux routes départementales via des routes de desserte locale non adaptées pour accueillir des trafics élevés. Ce phénomène de shunt s'accompagne de nombreuses problématiques (vitesses élevées, dégradation rapide des chaussées, sentiment d'insécurité et nuisances pour les riverains, accidents...). La commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche est fortement impactée par ce trafic de transit, et ce depuis plusieurs années. De nombreux automobilistes empruntent les petites routes situées entre la RD837 et la RD82 pour éviter la congestion de la deuxième ceinture. Des échanges ont déjà été menés entre Rennes Métropole et des collectifs de riverains concernés sans aboutir à des solutions satisfaisantes.

Pour faire face à ce phénomène grandissant, la métropole a engagé un travail d'observation et de collecte d'informations sur les shunts lui permettant d'élaborer une méthode et un calendrier d'intervention pour l'ensemble du sud de Rennes Métropole. Une première expérimentation de cette démarche sera réalisée avec la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche dès 2025. Dans ce cadre, un processus de concertation va être lancé en fin d'année 2025 afin que les solutions retenues fassent consensus auprès des habitant·e·s et les différentes parties-prenantes. Pour garantir la neutralité de la démarche, la concertation sera menée par un bureau d'étude spécialisé dans l'animation citoyenne. Les élu·e·s ainsi que Rennes Métropole assureront un simple rôle de support technique.

Après une première phase de diagnostic, le bureau d'étude constituera un jury citoyen sur des critères de représentativité des profils et des points de vue. La mission de ce jury consistera à produire un avis collectif argumenté et porteur de l'intérêt général pour éclairer le choix de Rennes Métropole dans le traitement des shunts à l'échelle de la commune de Noyal-Châtillon. Cet avis collectif sera construit lors de plusieurs ateliers de travail permettant de s'emparer du sujet, de monter en compétence sur les sujets globaux de mobilité et de travailler sur différents scénarios. Enfin, une réunion de restitution de la démarche au grand public permettra de présenter l'avis rendu et la manière dont Rennes Métropole l'intégrera dans ses futures démarches. Cette restitution est envisagée pour avril 2026.



Une délégation irlandaise accueillie dans le cadre du jumelage avec Longford

Du 18 au 22 juin, la commune a eu le plaisir d'accueillir une délégation venue de Longford, en Irlande, dans le cadre du jumelage entre nos deux villes. Ce moment fort d'échanges culturels et amicaux a permis de nouer des liens entre nos communes.

Accueillie par des familles castelnodaises, la délégation irlandaise a partagé, tout au long de son séjour, des moments de convivialité, de découverte et d'échanges. Les temps officiels, les visites, les soirées festives ou encore les moments en famille ont permis de renforcer les liens d'amitié déjà tissés et d'en créer de nouveaux. La participation des musiciens irlandais à la Fête de la musique, a notamment marqué un temps fort de cette semaine. Associés pour la première fois au concours photos initié par la municipalité, la délégation a pu assister au vernissage de l'exposition qui en a découlé. Depuis 1998, les villes de Longford et de Noyal-Châtillon-sur-Seiche se reçoivent à tour de rôle. C'est à chaque fois l'occasion de tisser des liens d'amitié et de partager la richesse de nos cultures. Un temps de travail a notamment été organisé pour réfléchir aux nouveaux projets communs à venir.



Abattage et replantation d'arbres sur la commune

Suite à un diagnostic réalisé récemment, plusieurs peupliers situés dans le parc du Moulin vont être abattus au cours de l'été. Arrivés en fin de vie, ces arbres présentent aujourd'hui des signes de fragilité et sont un risque pour la sécurité. La zone concernée sera temporairement fermée au public durant les travaux. Afin de compenser cette opération nécessaire, la commune procédera dès le mois de septembre à la plantation de nouveaux arbres, en nombre supérieur à ceux abattus. Ces essences, mieux adaptées au sol et au climat local, contribueront à un environnement plus durable et sécurisé pour toutes et tous.



Les ateliers de self défense : on continue !

Vous avez répondu en grand nombre aux premiers ateliers de self défense ayant eu lieu le 17 avril dernier sur le terrain de foot à 5 (footfive). Une vingtaine d'enfants et près de quarante adultes ont en effet assisté à ce temps fort ! Ces ateliers ont été animés par Philippe Haméon, judoka spécialisé dans ce domaine, salarié du Judo Club de Bain de Bretagne. Il y a manifestement une réelle demande pour apprendre des gestes utiles pour se sentir plus aguerri-e en cas d'éventuelle agression. Ainsi, une nouvelle session sera organisée en novembre, mois de mobilisation contre les violences faites aux femmes, dans un autre lieu. Le lieu et la date exacte vous seront communiqués ultérieurement. En fonction du nombre de participant-e-s à cet atelier, d'autres sessions pourraient être programmées ultérieurement pour tout public.

La commune poursuit sa transition verte

Dans la continuité de sa démarche d'embellissement et suite à l'obtention du label «Villes et Villages Fleuris», la municipalité continue ses efforts pour végétaliser et re-végétaliser les espaces publics.

Dernièrement, la rue de la Mairie a bénéficié d'un aménagement végétal avec la création de massifs fleuris, accompagnés de deux bancs et d'une corbeille. L'objectif est d'offrir aux habitant-e-s un véritable îlot de fraîcheur en plein cœur de ville, propice à la pause, à la convivialité et au bien-être. Le petit chemin longeant l'église Saint-Martin a quant à lui été rénové et légèrement rétréci afin de s'intégrer harmonieusement dans le nouvel aménagement, sans en altérer l'usage. Le rond-point de la Révolution a également connu de nouveaux aménagements, avec l'installation de nouveaux parterres fleuris et d'une charrue. Les bacs à fleurs situés sur le rond-point des Écrivains ont été positionnés à l'entrée de l'espace Louis Texier. Dans les mois à venir, la commune poursuivra ses actions avec plusieurs chantiers végétaux ambitieux, notamment l'aménagement du rond-point des Écrivains, la création d'un massif de plantes de terre de bruyère sur l'Esplanade du Souvenir, la végétalisation de la cour de l'école du Chat Perché pour offrir un cadre plus naturel aux enfants et la plantation d'une centaine d'arbres (feuillus, fruitiers et à fleurs) dans différents quartiers de la commune.



Chaque habitant-e peut également participer à cet élan vert grâce à la Charte de végétalisation. Cette initiative permet aux citoyen-ne-s de s'engager, à leur échelle, pour verdir leur façade, leur rue ou leur trottoir. Chaque casteldonnais-e peut demander à bénéficier d'une autorisation pour jardiner dans la rue. Pour obtenir le permis de végétaliser, il vous faut préparer votre projet, savoir ce que vous voulez faire et comment. Les documents sont à récupérer directement en Mairie ou sur le site internet. Une fois le dossier constitué, il suffit de le déposer en Mairie. Le dossier peut être déposé à tout moment de l'année. Il fera l'objet d'une étude auprès des services techniques. Il est à noter également que des graines à planter sont disponibles auprès du Centre Technique Municipal.

Entretien du domaine public : obligations des riverains

Dans le cadre du maintien en bon état du domaine public, les riverains ont un rôle essentiel à jouer. Chaque propriétaire ou occupant-e d'une habitation est responsable de l'entretien des abords immédiats de sa propriété. Ce devoir de vigilance garantit non seulement la salubrité et la sécurité des voies publiques, mais aussi une circulation aisée pour l'ensemble des usagers. Sur toutes les voies qui longent les propriétés d'habitation, les riverain-e-s sont tenu-e-s responsables :

- Du balayage, de la tonte, de l'entretien du fossé et de l'enlèvement de la neige, des abords de leurs immeubles jusqu'au caniveau ou, dans les voies urbaines non pourvues de trottoir, jusqu'à 2 mètres de la façade.
- Du regroupement de la neige en cordon sur le trottoir en limite de bordure. Le caniveau devra rester constamment dégagé pour permettre l'écoulement des eaux de dégel. Dans le cas de verglas, les riverains sont tenus responsables du répandage de saumure ou de sel.
- De l'entretien de son accès, notamment par le nettoyage des descentes d'eaux pluviales leur appartenant jusqu'au point de rejet sur le domaine public, le nettoyage de la boîte de branchement d'eaux usées leur appartenant (boîte de branchement généralement située sur le domaine public), l'entretien de leur haie pour qu'elle ne dépasse pas sur le domaine public et ne nuise pas aux réseaux électriques et téléphoniques, l'arrachage des plantes invasives telles que l'ambrosie.



Dossier

L'été à Noyal-Châtillon-sur-Seiche



Si l'été est souvent synonyme d'effervescence dans les grandes villes, il prend à Noyal-Châtillon-sur-Seiche un rythme plus doux, propice au repos, à la flânerie et à la redécouverte de notre cadre de vie. La commune connaît une saison estivale plutôt calme, mais elle n'en reste pas moins vivante. Le traditionnel cinéma en plein air, moment fort de convivialité, continue de rassembler enfants et adultes dans une ambiance champêtre. Le service Enfance/Jeunesse reste mobilisé pour proposer des activités aux jeunes tout au long des vacances. Et pour celles et ceux qui restent, l'été peut devenir l'occasion idéale de (re)découvrir les chemins de randonnée, les circuits vélo et les richesses locales, souvent méconnues... ou simplement oubliées. Ce dossier vous invite donc à porter un autre regard sur notre commune en été : tranquille, oui, mais pleine de ressources à explorer à son rythme.



Marcher local : circuits de randonnée



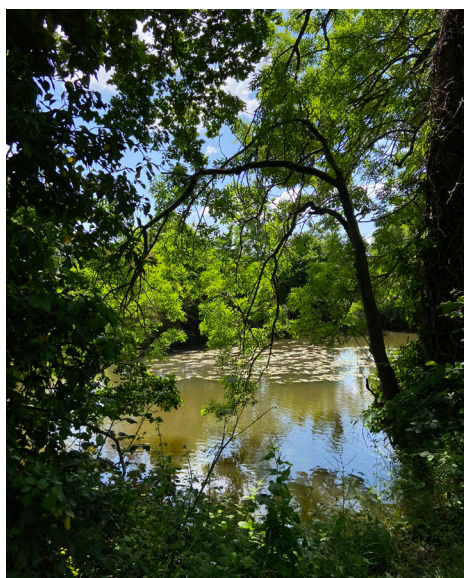
Noyal-Châtillon-sur-Seiche offre aux promeneurs et promeneuses un réseau de sept circuits balisés, permettant de découvrir la richesse de son patrimoine naturel et historique. Parmi ces itinéraires, on trouve le Circuit de La Touche (10km), le Circuit de l'Abbé Pierre (qui sera renommé prochainement, 9km), le Tour de Noyal-Châtillon (10,5km), le Circuit de l'Orson (8km), le Circuit des Jardins (10,5km), le Circuit du Patrimoine (10,5km) et la Ronde des Moulins (10km). Ces parcours, accessibles à toutes et tous, serpentent à travers la campagne, longent la rivière la Seiche, traversent des zones boisées et mettent en valeur des éléments du patrimoine local tels que les anciens moulins. Chaque randonnée est répertoriée sur le site internet de la Mairie. Des indications vous donneront le niveau de difficulté, le lieu de départ ou encore le balisage à suivre. Au début de chaque circuit, un totem vous donne également toutes ces indications, et un QR Code vous permet d'accéder directement au plan de la balade sur votre téléphone, pour l'avoir avec vous tout au long de votre parcours.

En complément, la commune est longée par le GR39 qui relie le Mont-Saint-Michel à Guérande. Ce sentier de grande randonnée offre la possibilité de s'immerger dans des paysages variés et de découvrir la région sous un autre angle.

Ces itinéraires constituent une invitation à explorer Noyal-Châtillon-sur-Seiche à pied, en profitant de la quiétude estivale pour redécouvrir les trésors de la commune.

Les espaces naturels, un atout pour l'été

Durant la période estivale, les espaces naturels de Noyal-Châtillon-sur-Seiche constituent un cadre privilégié pour les personnes souhaitant profiter du plein air. La commune dispose d'un patrimoine naturel diversifié, facilement accessible et adapté à différentes pratiques de loisirs en extérieur. La vallée de la Seiche traverse la commune et offre plusieurs kilomètres de sentiers pédestres. Ces chemins, bordés de zones boisées et de berges aménagées, permettent de se promener dans un environnement calme, à proximité du centre-ville. Cet espace naturel favorise également l'observation de la faune locale, dans un cadre protégé. Par ailleurs, la commune compte plusieurs zones naturelles sensibles qui contribuent à la préservation de la biodiversité locale. Ces espaces sont aménagés pour limiter l'impact des visiteurs tout en offrant des parcours sécurisés et des panneaux pédagogiques pour la découverte et la promenade. Les parcs publics complètent l'offre d'espaces verts en proposant des lieux de détente en cœur de ville, avec des équipements adaptés aux familles.



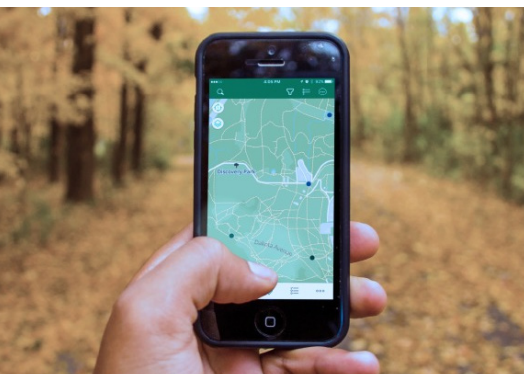
Déambulez à vélo dans la commune

Noyal-Châtillon-sur-Seiche offre aux cyclistes de tous niveaux plusieurs circuits vélo qui permettent de découvrir la commune et ses environs autrement. Que vous soyez adepte de balade tranquille ou cycliste plus aguerri, les parcours proposés sont adaptés à différents profils et longueurs. La commune est traversée par plusieurs pistes cyclables qui facilitent les déplacements en toute sécurité, reliant les quartiers entre eux et les espaces naturels. Ces itinéraires permettent également de rejoindre les circuits vélo de la métropole rennaise pour prolonger l'aventure. Plusieurs boucles de différents niveaux de difficulté et distances sont accessibles directement depuis Noyal-Châtillon-sur-Seiche. Elles empruntent routes calmes, chemins de campagne et passages en bordure de la vallée de la Seiche, offrant un mélange équilibré entre nature et paysage urbain.



Le géocaching, une aventure à vivre à Noyal-Châtillon

Le géocaching, ce jeu de chasse au trésor moderne basé sur la technologie GPS, s'est développé ces dernières années dans notre commune. Il offre une façon originale et ludique de découvrir Noyal-Châtillon-sur-Seiche et ses environs. Le principe est simple : des "géocaches" – petites boîtes contenant un carnet de bord et parfois de petits objets – sont dissimulées dans divers endroits accessibles du territoire. À l'aide d'une application ou d'un site spécialisé, les participant-e-s reçoivent les coordonnées GPS de ces caches et partent à leur recherche. Une fois la cache trouvée, ils peuvent inscrire leur passage dans le carnet avant de la remettre en place pour les suivants.



À Noyal-Châtillon-sur-Seiche, plusieurs parcours de géocaching ont été mis en place, couvrant différents secteurs de la commune, des espaces naturels aux quartiers plus urbains. Ces itinéraires permettent non seulement de s'amuser, mais aussi de découvrir des lieux parfois méconnus, d'en apprendre plus sur le patrimoine local, ou de profiter des sentiers de randonnée. Sur notre territoire, l'application utilisée est *Géocaching*, qui répertorie les nombreuses caches sur la commune. Un premier niveau gratuit permet de trouver les caches les plus simples. Pour les plus motivés, la version payante vous orientera vers des éléments plus difficiles à trouver. Le géocaching est une activité accessible à tous, adaptée aux familles, aux groupes d'amis ou aux amateurs de plein air. Elle favorise la marche,

l'observation et l'esprit d'équipe, tout en utilisant les outils numériques.

Cinéma plein air : rendez-vous le mercredi 27 août

Chaque été depuis 2020, la municipalité installe un écran géant dans la prairie située derrière l'Espace Jeunes et invite les habitant-e-s à s'y retrouver pour une séance de cinéma en plein air en famille ou entre ami-e-s. Cette année, découvrez *Wonka*, une aventure fantastique qui plaira à toute la famille. Venez profiter d'un moment de détente sous les étoiles, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. L'accès est libre et ouvert à toutes et tous. Pensez à apporter votre pique-nique si vous le souhaitez. Une belle occasion de terminer l'été ensemble, autour d'un film à ne pas manquer !

Découvrez la jeunesse de Willy Wonka, l'extraordinaire inventeur, magicien et chocolatier de l'univers féérique de Charlie et la chocolaterie de Roald Dahl, dans le film *WONKA*. Timothée Chalamet incarne ce jeune homme débordant d'idées et déterminé à changer le monde... avec gourmandise ! Cette œuvre haute en couleur, mêlant émotion et humour, prouve que, dans la vie, les rêves peuvent devenir réalité – surtout si on a la chance de rencontrer Willy Wonka.



Un été animé pour les enfants et les jeunes de la commune

Cet été, la commune propose un large éventail d'activités pour les enfants et les jeunes, entre camps thématiques, animations à l'accueil de loisirs et programmes dédiés à l'Espace Jeunes.

Des camps estivaux variés et enrichissants

Plusieurs camps sont organisés pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités, de partager des moments conviviaux en pleine nature et d'apprendre à vivre ensemble en communauté :

- **Camps Trappeurs** : du 15 au 17 juillet à Mézières-sur-Couesnon, les enfants visiteront la ferme Graine de Coquelicot, participeront à un atelier lait et découvriront la mare, pour une immersion nature complète.
- **Camp Cap ou pas Cap** : du 7 au 11 juillet à Mézières-sur-Couesnon, ce camp propose des activités sportives et de plein air (course d'orientation, canoë-kayak et tir à l'arc)
- **Camp Sensation** : du 21 au 25 juillet, toujours à Mézières-sur-Couesnon, les participants pourront pratiquer le canoë-kayak, l'escalade et le VTT
- **Camp Les Galopins** : du 19 au 21 août à Bourg-des-Comptes, ce camp est consacré à la découverte du cheval : pansage, balade à pied et à cheval sont au programme.
- **Camp Itinérant Vélo** : du 25 au 29 août, ce camp original est entièrement conçu par les jeunes eux-mêmes, qui organisent l'itinéraire, réservent les campings et choisissent les activités dans le cadre d'un budget donné.



Accueil de loisirs : animations et fêtes

Les enfants sont également accueillis tout l'été à l'accueil de loisirs, où de nombreuses animations sont proposées, dans un cadre sécurisé et convivial. Chaque mois, une fête de l'accueil de loisirs sera organisée avec un spectacle préparé par les enfants pour célébrer la fin de la période. Rendez-vous les jeudis 24 juillet et 21 août ! Par ailleurs, des stages multisports sont proposés pour les enfants de 4 à 10 ans : tennis, baseball, escrime, pétanque... Il y en aura pour tous les goûts !

L'Espace Jeunes : un lieu dynamique pour les adolescent-e-s

L'Espace Jeunes accueille les adolescent-e-s tout au long de l'été avec un programme varié d'activités : sorties, grands jeux, activités manuelles, ludiques et sportives, ainsi que des spectacles.

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Du 23 juin au 4 juillet et du 4 au 14 août : du lundi au vendredi, de 14h00 à 18h00
- Du 7 juillet au 1er août et du 18 au 29 août : du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00
- Un stage multisports est également prévu du 30 juin au 3 juillet, de 9h00 à 14h00

Cette année, les chantiers loisirs sont proposés sans inscription préalable, du 7 au 25 juillet, aux horaires d'ouverture de l'Espace Jeunes. Les jeunes pourront participer à des travaux d'embellissement de la ville, de l'Espace Jeunes, ou à d'autres projets en fonction de leurs envies (construction d'une cabane, etc.).



Des équipements accessibles à toutes et tous

À Noyal-Châtillon-sur-Seiche, les jeunes peuvent profiter de plusieurs infrastructures en accès libre pour se divertir, se retrouver entre ami-e-s et pratiquer une activité physique pendant l'été. La commune met à disposition des espaces adaptés à tous les âges et à toutes les envies.

- **Le pumptrack : glisse et sensations garanties**

Situé à proximité de l'Espace Jeunes, le pumptrack est un circuit en boucle composé de bosses et de virages, accessible en trottinette, en BMX, en roller ou en skate. Cet espace attire aussi bien les débutant-e-s que les plus expérimenté-e-s, avec un aménagement sécurisé et libre d'accès.

- **Le foot à 5 : terrain synthétique et matchs improvisés**

Le terrain de foot à 5 permet aux jeunes de se retrouver pour des parties de football dynamiques et conviviales. Adapté aux jeux en petit comité, il offre une pratique du sport encadrée par des équipements de qualité, sans réservation nécessaire.

- **Le city stade : multisports en accès libre**

Le city stade est un espace polyvalent idéal pour jouer au football, au basket ou au handball. Accessible à toutes et tous, il permet une pratique libre, encadrée par des clôtures pour sécuriser le jeu. Il est régulièrement utilisé tout au long de l'été pour des matchs entre ami-e-s ou dans le cadre des animations jeunesse.

- **La médiathèque : un lieu pour se détendre autrement**

Pour ceux et celles qui préfèrent une ambiance plus calme, la médiathèque propose un cadre agréable pour lire, écouter de la musique, jouer à des jeux ou découvrir de nouvelles ressources numériques. Des espaces de lecture et de détente sont accessibles tout au long de l'été, avec une programmation ponctuelle d'activités.

- **Le parcours santé : un équipement sportif pour toutes et tous**

Le parcours santé est installé dans le parc de la Seiche des Monts Gaultier. Composé de 7 équipements répartis sur 1 100 mètres, il s'adresse à toutes et tous pour favoriser l'activité physique en plein air.



Avec l'arrivée des beaux jours, les enfants peuvent également profiter pleinement des aires de jeux réparties sur la commune. Espaces de détente et de loisirs, ces équipements sont accessibles librement tout l'été pour le plus grand plaisir des familles. Parmi elles, l'aire de jeux du parc du Moulin reste un incontournable : en forme de bateau de pirate, elle invite à l'aventure et à l'imaginaire. Les plus jeunes ne sont pas en reste grâce à une nouvelle aire de jeux spécialement conçue pour les enfants de moins de 4 ans, installée cette année dans le cadre du budget participatif.



Des barbecues en accès libre dans les parcs de la commune

Cet été encore, la commune met à disposition des habitant·e·s des barbecues publics pour profiter pleinement des journées ensoleillées entre ami·e·s ou en famille. Deux barbecues sont d'ores et déjà installés dans le parc du Moulin. Faciles d'accès et idéalement situés à proximité des aires de jeux et des espaces de détente, ils sont disponibles en libre accès, sans réservation. De plus, deux nouveaux barbecues seront prochainement installés dans le parc des Monts Gaultiers, afin d'offrir encore plus de possibilités. Ces installations sont ouvertes à toutes et tous, gratuitement, dans le respect de l'environnement et du voisinage. Il est simplement demandé à chacun de laisser les lieux propres après utilisation et de faire preuve de bon sens quant à la sécurité.

Il est à noter qu'en cas de conditions météorologiques particulières (sécheresse, vents forts, etc.), un arrêté municipal temporaire pourra suspendre l'usage des barbecues pour des raisons de sécurité.

Marché et scènes ouvertes : un été rythmé par la musique et la convivialité

Cet été, le marché s'anima au rythme de la musique ! En plus de flâner entre les étals colorés, de rencontrer vos producteurs locaux et de savourer les produits frais, les castelnodais et castelnodaises pourront profiter des scènes ouvertes qui animeront le marché tout au long de la saison estivale ! Elles auront lieu le dimanche, place Pierre Croc entre 10h30 et 12h30.



Le Quai de la Seiche se prépare à déménager temporairement



Après une belle année riche en événements, en rencontres et en moments partagés, une nouvelle étape s'annonce pour le Quai de la Seiche. Dans le cadre des travaux de mise aux normes programmés par la Mairie, ce lieu de vie et de culture devra fermer temporairement ses portes pour déménager.

Ce qu'il faut retenir :

- **Juillet 2025** : le Quai de la Seiche reste ouvert aux horaires habituels, mais sans temps fort particulier.
- **Août 2025** : le lieu sera exceptionnellement fermé tout le mois afin de préparer et effectuer le déménagement. À cette occasion, l'association fera appel à ses adhérent·e·s : toute aide sera la bienvenue pour cette transition importante !
- **À partir de la rentrée 2025** : le Quai de la Seiche s'installera temporairement au 7 avenue Remondel, où ses activités reprendront jusqu'à la fin des travaux, prévue pour la première moitié de l'année 2026.

Un été au frais à la piscine de la Conterrie

Située à Chartres-de-Bretagne et accessible facilement à vélo par les pistes cyclables depuis Noyal-Châtillon, la piscine la Conterrie est l'endroit idéal pour se rafraîchir, se détendre ou se dépenser. Ouverte tout l'été, la piscine propose des équipements adaptés à tous les âges et à toutes les envies : bassin sportif pour les nageurs, bassin ludique pour les plus jeunes, bassin nordique, espace détente avec jets massants et toboggan pour s'amuser. Une pataugeoire est également disponible pour les tout-petits. Des espaces extérieurs sont également accessibles pendant la période estivale, permettant de profiter du soleil entre deux baignades. Transats, pelouse, jeux extérieurs : tout est prévu pour passer un bon moment.

L'entrée à la piscine entre dans le cadre du dispositif Sortir!. Les castelnodais·e·s peuvent également bénéficier des tarifs préférentiels, faisant partie de l'intercommunalité.





Aquarelia
Vivre vieux, vieillir heureux

**ERRUOUT A
REOMP E BREIZH ***
pour les vieux qui sont
restés jeunes !

**OFFRE
TOUT
COMPRIS**
✓ Loyer
✓ Services
✓ Restauration

*On arrive en Bretagne

**NOUVELLE RÉSIDENCE
SERVICES SENIORS
NOYAL-CHÂTILLON**

02 23 05 28 00
aquarelia.fr

21 Just Happiness - 06/2025



**MAGASIN
BIO, LOCAL, DE SAISON**

*FRUITS ET LÉGUMES, BOUCHERIE,
ÉPICERIE, FROMAGES, PAINS, VRAC,
HYGIÈNE, ENTRETIEN ET ZÉRO-DÉCHET*
9h30 à 19h30 du lundi au samedi

6 rue de la Blanche Hermine
CC. Val d'Orson
35770 Vern-sur-Seiche
www.scarabee-biocoop.coop

biocoop
| scarabée

Votre partenaire sécurité sur Orgères

ID2S

ALARME | VIDÉOSURVEILLANCE | DOMOTIQUE
contact@id2s.fr - 02 30 96 67 16 - www.id2s.fr

Si vous souhaitez réserver un encart publicitaire
dans notre magazine,
contactez-nous :
communication@ville-noyal-chatillon.fr

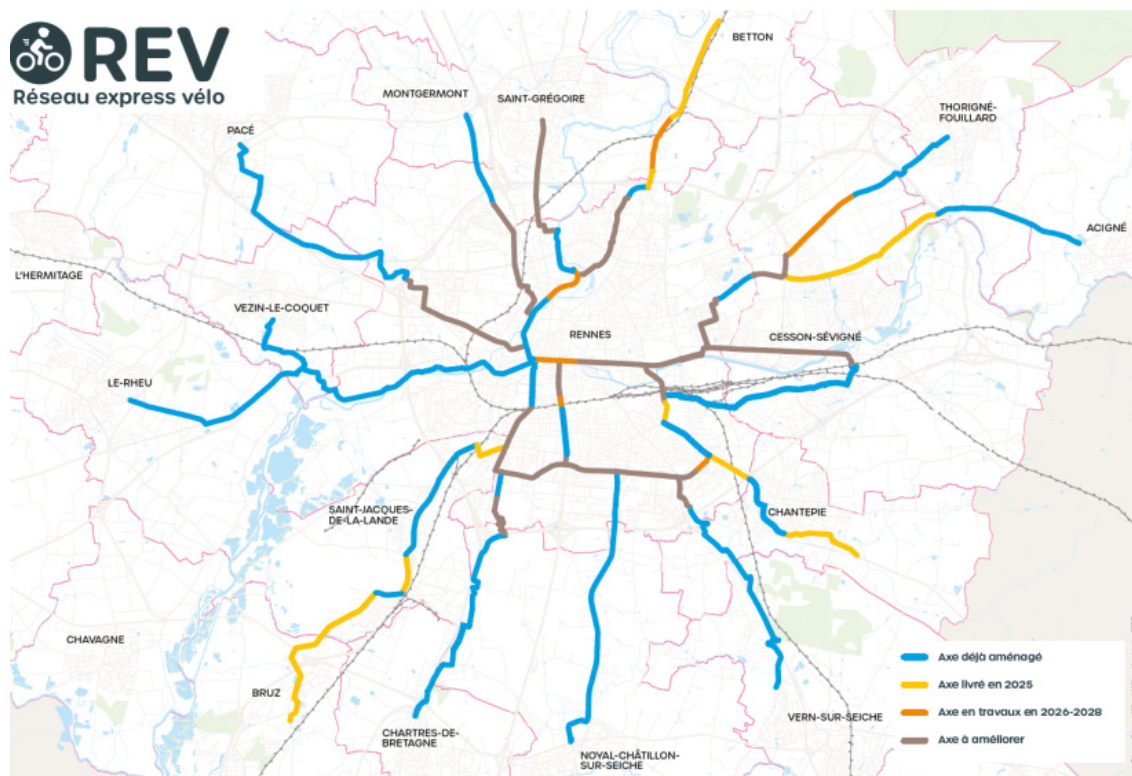
Le Réseau express vélo étend sa toile

En 2025, le Réseau express vélo (REV) reliera quatre nouvelles communes à Rennes. Ça va rouler fort vers Acigné, Saint-Grégoire, Betton, Bruz et Chantepie.

En 2024, deux liaisons du Réseau express vélo (REV) ont été inaugurées. Elles relient Rennes à Pacé (6,5 km) et à Cesson-Sévigné (4,5 km) sur un parcours sécurisé rapide. Cette année, quatre portions nouvelles seront livrées. La prochaine concerne Acigné.

Mise en service avant l'été sur une distance de 6 km, celle-ci connectera le quartier ViaSilva à la salle multisports du Chevré en longeant l'avenue Belle-Fontaine puis la route départementale 29 pour rejoindre Acigné par la porte de Tizé. La piste desservira la zone artisanale de la Boulais, le moulin de Tizé, le village des collectivités et le lycée Frédéric Ozanam. Protégés du trafic automobile par une noue sur la majorité du trajet, les cyclistes circuleront sur une piste unidirectionnelle des deux côtés de la route. Ils franchiront en toute sécurité le grand giratoire qui enjambe la rocade. Trois autres liaisons en chantier seront opérationnelles à la fin de l'année. Au départ de l'avenue Patton, la section Rennes-Betton (4 km) reliera la commune via le quartier Maison-Blanche (Saint-Grégoire) et la voie de la Liberté. La piste entre Rennes, Saint-Jacques-de-la-Lande et Bruz (8 km) desservira la station de métro Gaité (ligne B), l'aéroport, le Parc expo et le campus de Ker Lann.

Entre Rennes et Chantepie (6 km), cette troisième section traversera le quartier de la Pommeraie pour relier le sud de la commune via les rues de Châteaugiron, du Verger, Robert-Schuman et des Quatre-Vents. Cet aménagement nécessitera la fermeture du passage à niveau, rue de Châteaugiron du 7 juillet au 31 août 2025.



Projections sur le Parlement de Bretagne

Rennes Métropole, en partenariat avec Destination Rennes, proposent, comme chaque année, un spectacle monumental projeté sur la façade du Parlement de Bretagne durant l'été. La 16^{ème} édition de cet événement se déroulera pendant 5 semaines, du 19 juillet au 23 août 2025 inclus.

Le projet artistique explore différentes figures de l'art du portrait tout autant qu'il s'attache à sublimer l'architecture du Parlement de Bretagne avec cette volonté que le support bâti devienne lui-même le reflet de nos portraits. Ce spectacle intitulé «*Regards*» est une création croisée pilotée par Clément Barré et Océane Sudrie des Allumeurs d'images avec Agathe Jeanneau, comédienne autrice, Héol Art, street artiste breton et des photos extraites des collections de portraits bretons du Musée de Bretagne aux Champs Libres. «*Regards*» est un spectacle original et gratuit de 18 minutes.



Patients sans médecin traitant : mise en place d'une liste d'attente

Dans le cadre de la mission d'amélioration de l'accès aux soins de la CPTS de la Seiche, une liste d'attente sécurisée destinée aux patients sans médecin traitant a été mise en place.



L'objectif de cette liste d'attente est de faciliter l'orientation des patient-e-s sans médecin traitant résidant sur le territoire de la CPTS de la Seiche vers un-e médecin disponible. L'inscription est réservée aux personnes résidant sur le territoire de la CPTS (Amanlis, Bourgbarré, Brécé, Bruz, Chantepie, Pays de Châteaugiron, Chartres-de-Bretagne, Corps-Nuds, Domloup, Laillé, Nouvoitou, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Noyal-sur-Vilaine, Orgères, Piré-Chancé, Pont-Péan, Saint-Armel, Saint-Erblon, Servon-sur-Vilaine, Vern-sur-Seiche). Avant de s'inscrire, les patient-e-s doivent avoir entrepris des recherches personnelles et fournir des informations essentielles (commune de résidence, situation médicale particulière, etc). Une priorisation est appliquée aux personnes en Affection de Longue Durée (ALD), bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire, ou âgé-e-s de 70 ans et plus. La CPTS de la Seiche assure un suivi régulier des disponibilités et contacte les personnes lorsqu'une opportunité d'accueil se présente.

Pour vous inscrire sur cette liste d'attente, rendez-vous sur :

 www.cptsdelaseiche.fr/recherche-medecin-traitant

Nouvelle édition de Transat en ville du 12 juillet au 23 août !

Transats, bonne humeur, détente, musique en plein air... Place à la détente ! Tous les jeudis dans les quartiers et les samedis sur la place de la Mairie, profitez de concerts, spectacles et ateliers pour petits et grands. Difficile de résister à l'appel des transats spécialement installés pour l'occasion...

C'est un incontournable de l'été à Rennes : sur la place de la Mairie, des transats invitent au farniente. Bienvenue à Transat en ville ! Sur l'une des plus belles places rennaises, face à l'Opéra, vous pouvez profiter d'un espace détente, ouvert du mardi au samedi de 12h à 19h, où vous pouvez retrouver une fontaine à eau et vous renseigner au point d'informations touristiques pour ne rien rater des temps forts de l'été à Rennes. Sur place, des tables à l'ombre sont accessibles à tous pour faire une pause, avant de repartir flâner dans les rues piétonnes du centre-ville.

Chaque samedi, la place se transforme en salle de concert en plein air avec une programmation musicale variée. Concerts, spectacles, open mic et karaoké déjanté : il sera difficile de ne pas se lever de son transat pour danser et participer à la fête ! Nouveauté cette année : les doubles plateaux pour découvrir encore plus d'artistes et prolonger les réjouissances. La soirée de clôture sera par exemple confiée aux Lehmanns Brothers – récente première partie du Wu-Tang Clan. Et comme d'habitude le festival est 100% gratuit ! Le jeudi soir à 20h, les concerts s'installent dans les quartiers et les parcs : plages de Baud, stade de la Courrouze, square des Hautes-Chalais, Parc des Gayeulles...

L'équipe de Transat en ville donne aussi des cartes blanches à des acteurs culturels locaux : Engrenage[s], Jardin Moderne, Opéra de Rennes, etc. L'occasion de découvrir la créativité à la rennaise et de faire de belles rencontres, confortablement installé dans un transat.

Cette année, la programmation s'annonce plus éclectique que jamais avec des têtes d'affiches comme João Selva, artiste accompagné par les Trans Musicales, ou encore Vilaine Bouche, duo de chanson a cappella proposé par Musicienne.s. Invitée pour la première fois à Transat en ville, la Troupe d'Improvisation Rennaise proposera un véritable cabaret, où les acteurs demanderont au public de participer au spectacle !



Le don de sang et de plasma : un geste facile, une action citoyenne

L'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Noyal-Chatillon/Saint-Erblon crée en 1980, a pour but d'assurer la promotion du don de sang et de plasma au travers du bénévolat. En Bretagne 600 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des patients. Il est donc important de donner régulièrement.

1 don de sang contribue à sauver 3 patients !

Cet acte solidaire et citoyen ne dure qu'une heure de l'accueil à la collation, dont 10 minutes seulement pour l'étape du prélèvement. Lors d'un don, 3 produits sanguins sont prélevés : des globules rouges ainsi que du plasma et des plaquettes en petite quantité car naturellement présents dans le sang. Chaque produit ira ensuite à un patient qui en a besoin.

Justement, qui soigne-t-on grâce au don de sang ?

Majoritairement, le sang collecté permet de soigner des personnes atteintes de maladies de longue durée comme les cancers, les leucémies, la drépanocytose. Le don de sang répond aussi à des urgences comme les accidents de la route, des accouchements difficiles, ainsi qu'aux interventions chirurgicales. C'est pour ces raisons que les besoins en sang sont constants tout au long de l'année.

Le don de plasma, aussi vital que le don de sang !

Le plasma est la partie liquide du sang dans laquelle baignent les cellules sanguines. Il est constitué à 90% d'eau, les 10% restants sont des protéines et des anticorps qui ont un intérêt thérapeutique majeur. À ce jour, la France ne collecte que 35% de ses besoins, le reste provient principalement des États-Unis où le don est rémunéré et ne repose pas sur un système éthique comme celui de la France. Pourtant, de plus en plus de patients ont besoin de traitements réalisés grâce au don de plasma. Il permet de soigner des personnes en réanimation, des personnes atteintes de déficits immunitaires et de certaines maladies auto-immunes ou encore des hémophiles.

Le don de plasma se fait en Maison du don et suit le même parcours que le don de sang en 4 étapes : l'accueil, l'entretien pré-don, le prélèvement et la pause A+. Le prélèvement dure en moyenne 45 minutes, et il faut compter 1h30 sur place au total. Composé à 90% d'eau, le plasma se récupère très rapidement avec une bonne hydratation !

Alors, don de sang, don de plasma : prêt à sauver des vies ?

Conditions pour donner son sang : être âgé de 18 ans à 70 ans et peser au moins 50 kg, pour les autres conditions et savoir si vous êtes éligibles faites le test en moins 5mn sur le site <https://dondesang.efs.sante.fr/quiz>



Prochaines collectes en 2025 sur la commune les vendredis 4 juillet, 29 août et 14 novembre à l'Espace Louis Texier de 14h30 à 19h30. Réservez votre rendez-vous :

- sur <https://dondesang.efs.sante.fr/>
- sur l'application Don de sang.

Si vous désirez rejoindre l'équipe des bénévoles de l'Amicale des Donneurs de sang de Noyal-Châtillon/Saint Erbon afin d'assurer l'affichage, la distribution de flyers et l'organisation des collectes vous êtes les bienvenus. Contactez Jean Lodé au **06 58 86 74 08** ou par mail à lode.jean@outlook.com

Deux jeunes castelnodais à Roland-Garros

Charly Daurat Reinert et Alice Dura, licenciés au Tennis Club de Noyal-Châtillon, ont foulé le court Philippe-Chatrier à Roland-Garros, en accompagnant Alexander Zverev et Flavio Cobolli avant leur match. Cette opportunité leur a été offerte dans le cadre de l'opération «Entrée de rêve», relancée par la Fédération française de tennis. Grâce à un tirage au sort, 162 enfants nés entre 2014 et 2016, issus de clubs affiliés, ont été sélectionnés pour vivre cette expérience unique.



Braderie du Comité des fêtes le dimanche 7 septembre

Le Comité des fêtes de Noyal-Chatillon organise le 7 septembre sa braderie annuelle réservée aux particuliers.

Le Comité des fêtes propose pour l'occasion des emplacements de 3mx3m, au prix de 6 €. Pour réserver le vôtre, des permanences auront lieu à la salle Louis Texier aux dates suivantes :

- Vendredis 4, 11, 18 et 25 juillet de 16h00 à 19h00
- Vendredis 22 et 29 août de 16h00 à 19h00

Les emplacements peuvent également être réservés en ligne sur <https://www.videgreniers-noyalchatillon.fr>

Renseignements possibles en juillet et août de 9h00 à 20h00 au **06 14 76 32 54**

Chez PP brille dans La Meilleure boulangerie de France

Chez PP a porté haut les couleurs de la commune dans l'émission *La Meilleure boulangerie de France*, diffusée sur M6. L'établissement a remporté la finale départementale, avant de s'incliner lors de la finale régionale, terminant à la deuxième place. Léonie et Pascal, qui ont ouvert cette boutique en juin dernier, ont décidé de relever le défi malgré une année déjà bien chargée. Face aux caméras, l'équipe s'est confrontée à des épreuves aussi exigeantes que stimulantes, entre pains signature, pâtisseries maison et défis autour d'ingrédients mystères. L'équipe a su séduire Bruno Cormerais, Meilleur Ouvrier de France, et Noémie Honiat, cheffe pâtissière, grâce à leur savoir-faire, leur audace et leur passion du métier.



Ouverture de l'institut Amélie Esthétique

Depuis le 28 avril, un nouvel institut de soins esthétiques, Amélie Esthétique, a ouvert ses portes à Noyal-Châtillon. L'établissement est dirigé par Amélie, une professionnelle du secteur disposant d'une formation complète et d'une expérience diversifiée dans le domaine. Titulaire d'un CAP et d'un Brevet Professionnel en esthétique, Amélie avait effectué ses premiers stages dans ce même institut. Elle y revient aujourd'hui en tant que gérante, après avoir occupé différents postes au sein d'enseignes nationales, dont celui de responsable de l'institut Yves Rocher au centre commercial Alma, à Rennes. Elle y supervisait une équipe de 15 personnes, développant ainsi des compétences en management, gestion et organisation. Elle a également travaillé dans le domaine de la cosmétologie, notamment

à la parapharmacie Leclerc Cleunay, où elle s'est spécialisée dans les soins du visage. Souhaitant retrouver la proximité avec les clients, elle décide alors d'ouvrir sa propre boutique au cœur de la commune. Amélie Esthétique propose plusieurs types de prestations, telles que l'épilation pour femmes et hommes, les soins du visage, avec des produits de la marque bio et végétale Phyt's, les soins du corps, le maquillage, avec les produits 1944 Paris et le solarium. L'institut se positionne comme un commerce de proximité, avec une offre axée sur le bien-être, la qualité des soins et un service personnalisé.

Prise de rendez-vous possible par Planity ☎ 02 23 50 37 44 📍 19 Rue de Rennes

L'association Castel Articom reprend vie !

L'association Castel Articom, commerçants, artisans et indépendants de Noyal-Châtillon reprend vie ! Après plusieurs années de veille, une dynamique nouvelle s'installe avec la constitution d'un groupe jeune et dynamique, réuni autour d'un nouveau bureau. Mardi 10 juin, une trentaine de commerçants, artisans et indépendants ont répondu présents à l'appel pour recréer des liens, échanger des idées et surtout, bâtir les fondations d'un avenir commun plus dynamique. Tous les artisans, commerçants et indépendants, qui n'ont pu assister à cette première réunion sont évidemment les bienvenus ! (✉ castelarticom35@gmail.com) « Notre ambition est simple : fédérer du lien entre professionnels, redonner envie de consommer local et proposer des manifestations dynamisant la commune. »



Le pôle Castel'hand a fêté ses 20 ans

Le 22 mai 2025, 170 personnes se sont réunies pour célébrer les 20 ans du Pôle Castel'hand. Ouvert en janvier 2005 grâce à la mobilisation de familles et au soutien de l'association Handas, le foyer accueille aujourd'hui encore 30 des premier-ères résident-e-s. Lieu de vie pour adultes en situation de polyhandicap, il a su évoluer avec les besoins, porté par l'engagement des professionnel-le-s, des familles et des partenaires. « Nous souhaitons continuer à améliorer la qualité de l'accompagnement, à développer de nouveaux projets, à renforcer les partenariats et à nous adapter aux évolutions de la société. »

Le pôle tient à remercier ses partenaires pour leur soutien : VIVAH, Association des familles du Pôle Castel'hand, Optique Le Bec, EURL Rabu Benoît, Boulangerie Bouetard, Imprimerie Hauts de Vilaine, CIMM Immobilier, Landais Pierre François, EURL Realdis, Crédit Agricole, OD Santé, Laboratoire Biogroup et Super U.

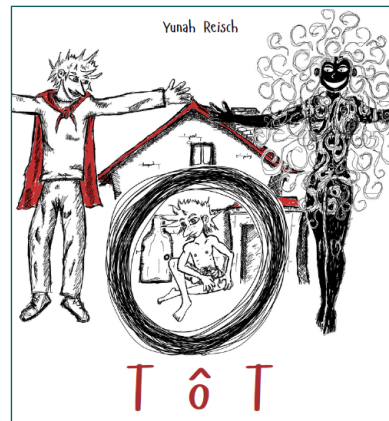


La compagnie Songézy en résidence artistique dans la commune

La médiathèque La Source accueillera la compagnie Songézy en résidence de création du 7 au 9 juillet, dans le cadre de son soutien à la création artistique. À cette occasion, le public est invité à découvrir une présentation d'étape de travail du spectacle **Tôt** le mercredi 9 juillet à 15h.

Tôt est un spectacle destiné aux familles. Conçu comme une fresque sensible et poétique, il aborde avec finesse les thèmes de la résilience et des dangers liés à la transmission de la peur entre générations. La mise en scène, audacieuse et immersive, propose une expérience particulière : à leur arrivée, les familles sont dissociées. Les jeunes s'installent d'un côté, les adultes de l'autre, placés en vis-à-vis, comme un miroir de leurs liens et de leurs émotions. Mais cette séparation, loin d'être une coupure, est pensée comme un moment de réflexion et de reconnexion. Des « ponts » symboliques et scéniques permettent aux adultes de rejoindre les jeunes, pour transformer cette distance initiale en rapprochement. Le spectacle propose ainsi une véritable expérience à vivre en famille. Cette résidence est l'occasion de soutenir un travail artistique et d'inviter les publics à découvrir les coulisses d'une création en devenir. Ne manquez pas ce moment unique à la Médiathèque La Source.

 **Du 7 au 9 juillet**
 **Médiathèque La Source**



Forum des associations le samedi 6 septembre

Le rendez-vous incontournable de la rentrée pour les castelnodais-e-s approche à grands pas ! Le traditionnel forum des associations se tiendra le samedi 6 septembre de 9h00 à 13h00 à la salle Raymond Perrin.

Le Forum des Associations est l'occasion idéale pour rencontrer les acteurs associatifs locaux, découvrir de nouvelles activités et peut-être même s'engager dans une nouvelle aventure bénévole. Que vous soyez passionné de sport, d'art, de culture, de loisirs créatifs, de solidarité ou encore d'environnement, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges. Les associations présentes se feront un plaisir de répondre à toutes vos questions et de vous orienter vers les activités qui correspondent le mieux à vos envies et à vos attentes.

 **Samedi 6 septembre de 9h00 à 13h00**
 **Salle Raymond Perrin**



Cinéma plein air mercredi 27 août

Cet été, la municipalité vous propose une nouvelle séance de cinéma en plein air. Ce rendez-vous fait partie de la mise en oeuvre de « la culture pour tous ».

PROJECTION DU FILM «WONKA»

Découvrez la jeunesse de Willy Wonka, l'extraordinaire inventeur, magicien et chocolatier de l'univers féérique de Charlie et la chocolaterie de Roald Dahl, dans le film WONKA. Timothée Chalamet incarne ce jeune homme débordant d'idées et déterminé à changer le monde... avec gourmandise !

 **Mercredi 27 août à 21h15**
 **Parc de loisirs des Monts Gaultiers**

Ce rendez-vous est gratuit.
Il est possible de pique-niquer sur le site.

Scènes ouvertes sur le marché pendant l'été

Cet été, du 6 juillet au 31 août, laissez-vous emporter par l'ambiance musicale du marché de Noyal-Châtillon-sur-Seiche ! Chaque dimanche matin, entre 10h30 et 12h30, les étals de produits locaux seront accompagnés de performances musicales en direct.

Vous êtes musicien-ne, chanteur-se ou membre d'un groupe ? C'est l'occasion rêvée de vous produire en public lors de nos scènes ouvertes ! Les concerts auront lieu directement sur le marché, dans un emplacement attribué après inscription.

Les conditions sont les suivantes :

- être autonome techniquement (aucun matériel ne sera fourni)
- l'inscription est obligatoire à : mairie@ville-noyal-chatillon.fr
- un emplacement vous sera communiqué après confirmation de votre inscription

École Jean Wiener

Transmettre, relier, danser : rencontre avec Céline Réjaud, enseignante de danse

Depuis plusieurs années, porté par l'énergie communicative de Céline Réjaud, un souffle de danse traverse les communes du territoire Jean Wiener. Portrait d'une passionnée qui a fait du mouvement un langage universel.

Originaire de Lannion, Céline Réjaud découvre la danse classique dans une association locale, avant d'intégrer le Conservatoire National de Région de Saint-Brieuc dont elle ressort médaillée en danse classique et contemporaine. Sur les conseils du jury, elle s'ouvre ensuite à la danse contemporaine, un art qu'elle approfondira jusqu'à en faire son métier. Diplômée d'État à Paris, elle embrasse pleinement la voie de l'enseignement, sans pour autant renoncer à la scène. Elle se produit notamment au Festival d'Avignon et danse au sein de plusieurs compagnies contemporaines. C'est pourtant dans un tout autre registre qu'elle vit une expérience marquante : attirée par la danse africaine, elle rejoint la compagnie Toubab'Ouh, aux côtés de trois musiciens et d'un autre danseur. Ensemble, ils créent un spectacle jeune public, *La Légende de Yacouba*, inspiré d'un conte africain souvent étudié à l'école. Une aventure artistique qui les mène à la rencontre des élèves dans plusieurs établissements scolaires.



Après une pause dans sa carrière scénique, Céline se recentre sur la transmission, un aspect qu'elle chérit profondément : « *J'adore la pédagogie, confie-t-elle. J'aime donner des clés à mes élèves, les aider à s'exprimer, transmettre...* » Depuis son arrivée à Jean Wiener, Céline Réjaud insufflé un esprit de croisement des disciplines, qui avait déjà été initié par Agnès Chevalier, coordinatrice danse. Elle a créé avec le musicien Paul Gac l'atelier « *Musiqu'à Danse* » pour les 3-4 ans, où musique et mouvement s'entrelacent naturellement. Avec Paul encore et le soutien du Pôle Sud, elle encadre un parcours artistique pour les 4-5 ans. Le samedi matin, elle dispense des cours pour enfants et adultes à l'Espace Jeunes, en afro-contemporain et en danse africaine. Chaque mercredi, elle se rend à l'HANDAS de Noyal-Châtillon-sur-Seiche pour animer un atelier de handi'danse à destination d'adultes polyhandicapés : « *L'objectif est que cet atelier devienne pérenne.* » Enfin, elle participe à des déplacements à Guipry à la rencontre de musiciens traditionnels africains de la MJC, grâce à la coordination de Caroline Robert.

Si elle a choisi de rejoindre cette école intercommunale, c'est notamment pour y retrouver une dynamique d'équipe stimulante, sous l'impulsion d'Agnès Chevalier, de Hon Han, professeur de danse hip-hop et de Paul, lui-même ancien danseur. L'une des motivations premières de Céline ? Ramener la danse à Noyal-Châtillon, où elle n'était plus enseignée depuis le départ d'une collègue. Elle souhaite irriguer les trois sites de l'école avec des projets dansés, ouvrir la danse à tous les publics, et casser les frontières entre musique et mouvement.

Renseignements et inscriptions à l'école Jean Wiener du lundi au vendredi (14h00-18h00) et le mercredi (9h30-12h00 / 14h00-18h00)

📍 Espace Brocéliande – 11 avenue de Brocéliande, Chartres de Bretagne
 ☎ 02 99 41 35 18 ✉ accueil@ecolejeanwiener.fr 🌐 ecolejeanwiener.fr

Fermeture estivale : du lundi 14 juillet au dimanche 17 août

Passage de relais pour la distribution du journal municipal

Après huit années passées à distribuer le journal municipal, Catherine Bouvy passe le relais. C'est Monique Clairay, habitante de la commune depuis 1997, qui reprend le flambeau. Les deux femmes se connaissaient déjà, notamment via le Quai de la Seiche et des amies communes. C'est d'ailleurs l'une d'elles qui a soufflé à Catherine l'idée de proposer le poste à Monique. Un tuilage en douceur a eu lieu durant deux éditions, avant que Monique prenne le relais seule à partir de septembre. Merci à Catherine pour son engagement, et bienvenue à Monique dans cette nouvelle mission au service des habitant·e·s !



Catherine (à gauche) passe le relais à Monique (à droite)

Les rendez-vous de la Médiathèque La Source

ÉTÉ 2025 À LA MÉDIATHÈQUE

Tout l'été, aux horaires d'ouverture de la médiathèque, jeux de société et coloriages à volonté !

RDV JEUX VIDÉOS : TRACKMANIA TURBO

Démarrez les vacances à toute berzingue et réalisez le meilleur temps sur un circuit spécialement créé pour l'occasion. Prêt, feu, go partez !!!

À partir de 6 ans

Du 1er au 11 juillet sur les horaires d'ouverture

OPÉRATION PAQUETS SURPRISES

Cet été, laissez-vous surprendre par des mystérieux colis à emprunter...

Du 1er juillet au 30 août inclus



EXPOSITION DE POTERIES

L'Atelier Poteries de Chartres-de-Bretagne propose de découvrir l'exposition «Au jardin». Elle met en lumière la beauté et la diversité des terres cuites à travers des créations qui évoquent la nature et l'harmonie du jardin. Chaque pièce raconte une histoire, invitant les visiteurs à explorer la relation entre l'art et la nature. Le public est invité à réfléchir sur l'importance des jardins dans notre vie quotidienne et sur le rôle en tant qu'espaces de créativité et de sérénité.

Du 1er juillet au 29 août inclus

L'HEURE DU CINÉMA JEUNESSE

Angelo, 10 ans, se rêve aventurier et explorateur. Jusqu'au jour où, partant en voiture avec sa famille pour se rendre au chevet de sa Mémé adorée bien malade, il est brusquement mis au défi de prouver son courage : oublié par erreur sur une aire d'autoroute, Angelo décide de couper à travers la forêt pour rejoindre la maison de Mémé. Il s'enfonce alors dans un territoire mystérieux peuplé d'êtres étranges que menace un ennemi pire encore que l'ogre de la région...

Mercredi 16 juillet à 15h00



LA MÉDIATHÈQUE LA SOURCE VOUS SOUHAITE DE BONNES VACANCES !

La Médiathèque reste ouverte aux horaires habituels tout l'été !

Attention ! Fermeture les samedis :

- 12, 19 et 26 juillet
- 2, 9 et 16 août

Trans'parents : une forêt intergénérationnelle en devenir

Le projet Trans'parents est une action de la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine (association loi 1901) pour rendre acteur-responsable chaque génération – à sa place – dans sa contribution à l'avenir de notre planète, allant au-delà de simples incantations ou simples prises de conscience.

Le principe ? Réunir des grands-parents et enfants lors d'une transplantation à 4 mains. L'arbre est confié aux jeunes enfants afin qu'ils en prennent soin à domicile et qu'ils créent une relation active avec ce dernier avant sa plantation en pleine terre.

Après un appel lancé aux communes de Rennes Métropole, la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche a montré son intérêt pour ce projet et la création d'une mini-forêt intergénérationnelle dans le courant de l'année 2025. L'association souhaite associer les aînés et les enfants de la commune pour mener à bien cette opération. Ainsi, dès septembre, la Société d'Horticulture va se rapprocher des écoles et du club des aînés pour choisir la gamme des végétaux à planter. Enfin, la plantation sera un nouveau moment trans'générationnel puisqu'enfants et adultes seront invités à participer à une plantation participative.

Trans'parents



Expression de l'opposition

Nouvelles constructions avec le nouveau PLUI

Voilà enfin le premier bâtiment qui va se construire dans le centre sous la responsabilité du maire et du nouveau PLUI plan local d'urbanisme intercommunal, on nous avait annoncé que dorénavant ce serait différent. Je cite (Ce sera une entrée verte qui sera faite à Noyal. Châtillon,) ça commence bien puisque le petit square qui était là avec des arbres plantés, il y a plus de 50 ans a disparu, sacrifiés aux besoins des promoteurs. Ils représentaient pourtant un puits de fraîcheur et un stockage de carbone pourtant très tendance dans les discours de notre maire. Les piétons qui revenaient du supermarché aimaient profiter des frondaisons pour se reposer, surtout l'été, ils ne le pourront plus. Le nombre de places de parking de cet immeuble est certainement conforme à la réglementation du PLUI mais ils ont diminué la norme pourtant on manque de places autour des commerces du centre-ville !

Cependant le dossier qui nous intéresse le plus et qui nous préoccupe, et qui devrait interpeller les riverains ce sont les constructions qui vont se faire entre la rue de l'ancienne gare et Nicolas Appert, là ce sont 150 à 200 logements supplémentaires qui vont venir c'est tout à fait normal dans le centre-ville mais l'urbanisme choisi pose questions il n'y aura pas de voie de desserte, à l'intérieur de l'îlot ce qui posera de gros problèmes d'utilisation au quotidien. Les parkings sont prévus en souterrain c'est un plus, cependant le maire a diminué les exigences, il ne sera demandé aux promoteurs que 1,7 parking par appartement et 1 par appartement

HLM mais surtout aucun parking public de surface pour les visiteurs n'est prévu. Comment est-ce que ce nouveau quartier pourra vivre sans un minimum de stationnements ? Si j'habitais rue de la Rochelle, rue Nicolas Appert ou Renaudot je me tracasserais parce que les familles qui y vivront auront certainement de la visite et je ne vois pas bien comment les visiteurs pourront faire pour stationner leur véhicule. C'est vrai que nous ne sommes plus très loin des parkings super U, ou bien les visites ne seront autorisées qu'en vélo ou à pied c'est peut-être ça qui est visé.

Et au sud, on ne voit toujours rien bouger. Les frais sont engagés, ils vont commencer à nous coûter très cher, et comme ce ne sont pas les acheteurs qui vont payer ce sera le contribuable. Je ne suis pas sûr que ce soit de la bonne gestion.

Nous nous rapprochons des vacances d'été, le soleil semble au rendez-vous. Notre équipe vous souhaite de profiter pleinement de cette période pour vous évader et changer d'air ou de vous ressourcer dans notre belle commune avec ses parcs, sa rivière et ses très nombreux chemins de campagne. Passez tous un bel été.

**Gilles De Bel-Air, Karine Floret,
Rodolphe Bellanger, Annie Coent,
Claude Ravel**



24 Agenda

MERCREDI 2 JUILLET

Conseil municipal

 18h30

 Salle du Conseil, Mairie

VENDREDI 4 JUILLET

Don de sang

Réservez votre rendez-vous en ligne

 De 14h30 à 19h30

 Espace Louis Texier

MERCREDI 9 JUILLET

Présentation d'étape du spectacle Tôt

Découvrez le spectacle travaillé en résidence artistique par la Compagnie Songézy

 15h00

 Médiathèque La Source

MERCREDI 27 AOÛT

Cinéma plein air : Wonka

 21h15

 Parc de loisirs des Monts Gaultiers, derrière l'Espace Jeunes Azimut

VENDREDI 29 AOÛT

Don de sang

Réservez votre rendez-vous en ligne

 De 14h30 à 19h30

 Espace Louis Texier

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Forum des associations

 9h00-13h00

 Complexe sportif Raymond Perrin

Vos commerçants ferment cet été*

Les Délices Dumoulin : fermé du 30 juillet au 17 août inclus

Bar le Bellevue : pas de fermeture

Salon Coiffeur et Compagnie : pas de fermeture

Audition France : fermé du 4 au 19 août inclus

Restaurant La Befana : fermé du 2 au 25 août inclus

Ordynamik : fermé du 26 juillet au 18 août inclus

Lardé Sports : fermé du 28 juillet au 19 août

Boulangerie Chez PP : fermée du 21 juillet au 11 août inclus

La Petite Pince : fermé du 29 juillet au 18 août

Kastellann : fermé du 28 juillet au 25 août inclus

Boulangerie Bouetard : pas de fermeture

Crêperie Le Triskell : fermé du 26 juillet après-midi au 19 août à 19h00

Optique Le Bec : fermé du 26 juillet au 19 août inclus

Traiteur Theaudin : ouvert tout le mois de juillet, fermeture définitive de l'établissement à compter du 1^{er} août

Anne Sophie Fleuriste : fermé du 27 juillet au 19 août inclus et fermeture tous les dimanches de juillet

Boucherie Rabu : fermé du 14 au 29 juillet. Ouverture uniquement le matin (7h-13h) du 29 juillet au 9 août

Un Autre Regard : fermé du 25 au 9 août inclus

* Sous réserve de modifications ultérieures ou d'erreurs typographiques

Le comité de jumelage recherche un·e professeur·e d'anglais

Depuis plusieurs années, le comité de jumelage organise des cours d'anglais tous les jeudis soirs. Pour la rentrée 2025, il est à la recherche d'une personne motivée, pédagogue et prête à animer ces séances hebdomadaires.

Pour candidater, contactez le comité de jumelage au **06 50 50 99 54**



Prochaines permanences des élu·e·s le samedi de 10h00 à 12h00, en Mairie :

- 5 juillet : Valérie Le Bouler, Adjointe Culture et Communication
- 23 août : Valériane Pronier, Adjointe Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Éducation
- 30 août : Sébastien Guéret, Maire



ATTENTION

La Mairie sera fermée au public
LES SAMEDIS :
12-19-26 JUILLET
et
2-9-16 AOÛT